N.° 276.

Memoire

Sur une espece Singuliere d'Epilepsie, avec des Reflexions Sur l'utilité des cauteres dans la cure de cette maladie.

L'Epilepsie est une maladie malheureusement très commune et dont on ne connoît pas encore tous les accidens ni tous les phenomenes. Une Observation faite avec exactitude, fait la base de ce mémoire ; elle offre des particularités que je n'ai vues decrite nulle part : Si quelques unes ont été entrevues par quelques observateurs, on n'y a pas fait toute l'attention qu'elles meritoient, et il paroit qu'on a trop négligé les vues pratiques qu'elles devroient suggerer. je souhaite bien Sincerement que l'academie Royale de Chirurgie, cette compagnie Si Savante et Si éclairée, trouve mes observations et les reflexions que j'ai cru devoir y joindre, dignes de l'honneur que je lui en fais.

Le 1.er juin 1770, la femme du Sr. Serron, du village de Rochefort, en franche comté, fit trois lieues avec des Souliers trop étroits, et les deux gros orteils se gonflerent et devinrent tres douloureux. Bientôt il Sétablit Sous les ongles de ces orteils deux ulceres Sanieux qui fournissoient abondamment. Les bords de ces ulceres étoient renversés, bleuatres, Livides ; le fond en étoit blafard et remplis de petites excroissances qui bourgeonnoient très-

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC43 n.° 127

rapidement et se détruisoient presque de même et qui fournissoient souvent du sang. tout le tour de l'ongle étoit enflammé et douloureux.

Cette femme appliqua pendant cinq à six mois sur ces ulcères un grand nombre de topiques qui furent sans succès. Pendant cet intervalle l'ulceration s'étendit jusqu'à la racine de l'ongle, qu'on étoit obligé de détruire pour découvrir toute la profondeur du mal.

Dans le mois de decembre le pouce et l'index de chaque main se tuméfièrent et dans peu de jours ils furent ulcérés de même que les orteils. tous les autres doigts tant des pieds que des mains furent successivement attaqués, et ceux qui le furent le moins étoient gonflés, et il suintoit de dessous l'ongle un peu d'une liqueur roupe et séreuse, sans qu'on put y voir une ulceration bien décidée.

Dans été de 1774, les choses étant toujours dans le même état, la malade fit usage pendant quelque tems, et d'après les conseils de M. althalin, célèbre professeur en medecine dans l'université de Besançon, du lait, des sucs d'herbes antiscorbutiques, et des pilules de cigues. les remedes sembloient avoir mis les ulcères en meilleur état, ils étoient moins enflammés et moins douloureux, l'ecoulement sembloit se rapprocher de l'état purulent. La malade voyant que la guerison ne faisoit pas de progrès selon ses desirs, se livra de nouveau aux medicastres, dont un conduisit enfin les ulcères à une cicatrisation lache et de mauvaise qualité.

le principal remède qu'il y employât fut une pommade qui nous parût faite avec de l'eau de vie camphrée mêlée avec de la graisse. je vis le malade à son retour de chez le guerisseur, vers la fin de juillet, environ quatorze mois après l'ouverture des premiers ulcères. ils étoient depechés et plusieurs étoient cicatrisés; d'autres fournissoient encore un suintement séreux, et l'entour de l'ongle, de tous les doigts indistinctement, étoit encore enflammé et sensible. Cependant le malade continuoit la pommade du medicastre et les ulceres parurent se depecher de plus en plus. Lorsque cette femme s'blissoit à la plus belle esperance de se voir bientot quitte de son mal elle fut renversée par un accès d'epilepsie, qui ne fut pas long a la vérité, mais qui revint environ cinq ou six fois par mois, sans aucune regularité dans le retour.

Cette femme, son mari et ses enfans eurent grand soin de cacher ce malheur. En 1776, dans le mois de novembre, elle eut la langue coupée par ses dents dans un accès des plus forts. (a) Cette blessure occasionna des accidens et l'on fut obligé de demander du secours.

Depuis l'époque de la premiere attaque de cette maladie, après la dessication des ulceres, jusqu'a celle où la langue a été coupée, cette épileptique a eu vraisemblement plusieurs accès par mois, quelque fois même plusieurs dans la même semaine, surtout dans les derniers tems. Cependant les deux premiers ulceres s'étoient rouverts aux deux gros orteils

(a) Cette plaie de la langue, qui étoit considerable, fut réunie sans aucun appareil; j'en envoyai le détail en 1777, à l'academie Royale de chirurgie.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

et Suppuroient apez abondamment, mais point apez pour
suppendre les avis. je conseillai à cette malade de se
faire etablir deux cautere, et de prendre quelques remedes
pour détruire, s'il étoit possible, la cause d'un mal aussi
fâcheux; elle ne suivit aucun des mes avis, et dès que
la plaie de la langue fut entierement cicatrisée je cessai
de la voir.

Au printems de 1777. elle eut un accès qui la renversa
sur un pot de bouillon qui mijoit près du feu, elle
seroit morte incendiée s'il ne se fut trouvé personne pour
la secourir; elle en fut quitte pour une tres large brulure faite
par le bouillon, (le pot s'étant brisé sous elle) qui comprenoit
depuis la nuque jusqu'au milieu du dos. L'épaule droite fut
brulée jusqu'aux muscles; il s'y forma une escarre tres
épaisse. Dès le jour de cet accident la malade n'a pas eu
le moindre attaque d'épilepsie. La brulure fut si profonde
que les bords, qui etoient plus superficiels ont été plus de trois
mois a guerir. La suppuration étoit fort abondante et la femme
se portoit bien d'ailleurs. D'après mes avis on ne laissa point
refermer l'ulcere profond qu'elle avoit sur l'épaule, on en fit
un cautere, dont l'ecoulement étoit considerable. au bout
d'un an, la malade ne sentant plus aussi vivement le
grip de la bonne santé dont elle jouissoit, eut pouvoir
laisser fermer l'ulcère; huit jours n'etoient pas écoulés encore
depuis qu'il ne fournissoit plus rien, qu'elle eut un accès
foudroyant d'épilepsie, dans lequel on crut qu'elle periroit;
elle en demeura maniaque, faisant les plus grandes

extravagances en désespérant tous ceux qui l'environnoient. Croiroit-on que la proposition que je fis alors de rétablir le cautère, soit à l'épaule soit ailleurs fut rejettée, et que l'insensée malade se roidissant avec opiniâtreté, préféra sa triste situation à la bonne santé qu'elle devoit espérer en portant le cautère?

Après avoir passé quelques mois dans cet état, les ulcères des pieds, qui s'étoient dépeuplés pendant que la brûlure suppuroit, se rouvrirent et la folie céda peu à peu, mais les accès d'épilepsie continuèrent à revenir très souvent. Enfin elle est morte en 1780, sans que j'aie su de quelle maladie.

Cette femme a eu un enfant étant épileptique, mais la grossesse n'a paru avoir aucune influence sur la marche ordinaire de la maladie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

On sait depuis longtems que la vue d'un épileptique dans l'accès, ou d'un convulsionnaire quelconque, fait sur certaines personnes une impression si forte, qu'elles sont elles-mêmes saisies de convulsions; on en trouve dans les observateurs une foule d'exemples, — je crois qu'il seroit superflu d'en citer aucun. Mais on ne s'étoit pas même douté que cette maladie fut elle contagieuse d'une autre manière. Notre observation n'en établit pas la certitude, mais elle en fait soupçonner la possibilité, et elle nous semble devoir inspirer aux observateurs une louable circonspection à prononcer, jusqu'à ce que des faits aussi nombreux ayent éclairci ce point pathologique.

Le mari de la Serron fut le premier sur lequel cette maladie
sembla s'étendre ; il avoit toujours partagé son lit avec sa
femme ; il devint épileptique en 1776, les accès étoient longs,
il étoit averti de leur approche par un fourmillement au
bout de la langue. Cet homme est sanguin et d'une forte
constitution. Le sang dans le tems de l'accès se portoit à
la tête avec précipitation et donnoit lieu de craindre qu'il
ne laissât des traces dans le cerveau qui auroient pu déranger
les fonctions de cet important viscère.

Plusieurs saignées furent faites, dans l'intention de diminuer
la pléthore, et ensuite il fut mis à l'usage du petit lait
avec la crême de tartre, des bains de la rivière pendant une
grande partie de l'été ; il observoit un régime délayant et
rafraichissant. Ces secours améliorerent son état, mais les accès,
quoique moins forts revenoient toujours. La valériane sauvage
en poudre à laquelle je faisois ajouter une huitième partie de
Rhubarbe et autant d'Etoile martiale de Lémeri, continuée
pendant longtems, mit fin aux accès, dont il n'a eu aucune
rechûte. Depuis le moment de la première attaque ce homme
n'habita plus avec sa femme ; il a eu des accès pendant près de
quinze mois.

Lorsque la Serron se vit éloignée du lit de son mari elle
se chagrina, ses accès devinrent plus fréquents et plus forts, elle
eut des momens de violence et de fureur ; enfin elle s'a-
radoucit et se dédommagea de la société qu'elle avoit
perdue, en faisant coucher successivement avec elle deux
de ses enfans et une de ses nièces. Tous devinrent épileptiques ;

Un petit garçon de six ans n'y coucha par trois semaines, une fille de huit à neuf ans y coucha près de deux mois, et la nièce agée d'environ quatorze ans fut plusieurs mois ~~avant de~~ sans rien éprouver. Quelques purgatifs, indiqués par les signes de saburres de l'estomac et des intestins et par la mauvaise digestion chez ces enfans, joints à quelques toniques, et leur séparation d'avec la malade, les guérirent en peu de tems, à l'exception du petit garçon, qui a eu des accès environ tous les quinze jours pendant près d'un an. Je n'ai pas ouï dire que ces enfans aient eu depuis ce tems aucune récidive de cette maladie. J'ai vu la nièce l'année dernière, elle est grande fille et jouit d'une parfaite santé.

Est-il présumable que l'homme robuste et les trois enfans dont nous venons de parler, soient devenus épileptiques par la seule impression que la présence de cette femme, dans l'accès, avoit faite sur leur imagination? Depuis longtems ils étoient, les uns et les autres accoutumés à la vue de ce spectacle, et la terreur devoit être plus forte et les affecter plus vivement dans les commencemens qu'après plusieurs années. On pensera peut être que ces personnes couchant avec la malade, la voyoient de plus près, et d'ailleurs des circonstances qui pouvoient ajouter à l'horreur d'un tel spectacle. A cela je réponds que cette femme étoit assez rarement surprise de l'accès pendant la nuit, mais presque toujours pendant la journée, lorsqu'elle étoit occupée.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

(b) Pentecost. 2, observ. 39.

(c) Ephem. germ. dec. 1, an. 2, observ. 9. On trouve dans cette collection, dec. 1er 2, an. 9e 10, obs. 14, 61, 166, des histoires d'épileptiques, qu'on a guéris par la simple application d'un vesicatoire, communément avec quelques remedes altérans. &c.

Ce n'est pas ici la premiere fois qu'on a vu un ulcere ou un cautere guérir l'épilepsie; plusieurs fois des brulures accidentelles, semblables à celle de notre malade ont remédié à ce terrible mal après qu'il avoit résisté à tous les autres remèdes.

Dom. Pauarole, (b) rapporte qu'un homme épileptique étant tombé dans le feu et s'étant brulé au pied, n'avoit eu dans la suite aucune attaque de cette maladie. Segerius dit avoir vu un jeune homme, épileptique dès l'enfance, qu'un semblable accident avoit guéri (c).

Meekren rapporte qu'un jeune homme épileptique, qui avoit d'horribles accès, fut guéri par l'application d'un cautere actuel sur la reunion de la future sagitale avec la coronale. On entretint la suppuration au moyen d'un pois qu'on mettoit dans l'ulcere, et le malade fut guéri sans retour. (d)

M. Russel, célebre Chirurgien de Paris, a presenté à l'académie Royale de chirurgie, en 1755, deux observations très curieuses en faveur des cautere dans le traitement de l'épilepsie.

Une demoiselle de dix huit ans, eut une attaque d'épilepsie, (c) les saignées, les purgatifs, les bains, les eaux de balaruc ne purent empêcher une seconde attaque, un mois après la premiere, et la malade en eut des mois en mois pendant plus de deux ans, malgré tous les remedes que l'on mit en usage. M. Russel proposa un cautere au bras; le premier accès en fut reculé de quatre mois et fut beaucoup moins violent. On fit un second cautere à l'autre bras, et la malade passa trois mois sans le moindre ressentiment de son mal. Surpris

(d) Voy. les observ. de cet auteur, c. 5, pag. 45, et la bibliothe. des Med. de planques, in 12 t. XI p. 308.

il est à propos de remarquer que la cautérisation, dans l'endroit designé par Meekren, n'est pas toujours sans danger, c'est toutes les fois qu'on y laisse le feu assez longtems pour porter son action sur l'os, qui communique bientôt la douleur jusqu'aux parties contenues dans le crâne, et occasionne une inflammation mortelle. Voyez les observ. de M. de Schaën et Porteau à ce sujet.

encore par un nouvel accès plus léger que les autres, on pratiqua à la jambe un troisième cautère, et depuis ce tems il n'y a plus eu d'accès.

Si l'utilité des cautères multipliés est prouvée par cette observation, M. Ruffel en rapporte une seconde, qui, en prouvant le même fait, montre avec autant d'évidence le danger qu'il y a de les supprimer, quand une fois ils sont établis.

Un homme de 60 ans eut une violente attaque d'épilepsie, qui fut suivie d'une autre quinze jours après, malgré les remedes dont il fit usage dans cet intervalle. L'application d'un cautère retarda la troisième accès et en diminua les symptomes. L'établissement d'un second cautère fit toute inquiétude sur la réunion. Au bout de huit mois, le malade se croyant guéri, laissa refermer un de ses cautères; cette imprudence fut marquée par le retour de l'épilepsie. Dès le lendemain l'écoulement fut rétabli, et le malade a vécu dix sept ans sans aucune rechute. (e)

Willis, parle d'une femme épileptique qui n'avoit point d'accès aussi longtems que son cautère fluoit, et qui les reprenoit aussitôt qu'il se desséchoit. (f)

On lit dans le supplément de la chirurgie d'Heister, recueilli par M. Paul, une notice très courte d'un mémoire lu à l'académie Royale de Chirurgie, par feu M. Bordenave dans lequel il prouve l'utilité des cautères pour la guérison

(e) Mercure de France, 8bre 1755. pag. 171, et Bibliot. de Planque. tom. 17. in 12 pag. 481.

(f) Lipot, traité de l'épilepsie. pag. 389.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

de l'épilepsie, en détermine les cas où il convient de pratiquer un égout pour l'expulsion de l'humeur morbifique. Une connoissance plus étendue du travail de M. Bordenave m'auroit peut être décidé à supprimer toutes mes réflexions; mais comme elles sont émanées de l'observation attentive du fait qui fait la base de ce mémoire, je les emploierai, dispensé ne répéter qu'une partie de ce que M. Bordenave a déjà avancé.

On a vu que les grandes révolutions, les maladies aigues qui mettent la vie en danger, le changement de climat, guérissoient quelquefois l'épilepsie, soit en imprimant aux nerfs des secousses capables de changer leur aptitude à renouveller les mouvements violens et irréguliers qui caractérisent cette maladie, soit en changeant la disposition des parties constituantes des liqueurs. Cet de ces guérisons peu attendues, produites en apparence par des chocs violens que quelques praticiens ont voulu grouper des moyens très actifs et très-puissants, capables d'altérer la base de la constitution, ils pourroient obtenir le même avantage. On a conseillé les préparations chimiques les plus actives, celles du cuivre, du mercure, de l'antimoine; l'injection des substances médicamenteuses dans les veines, l'électricité, les grandes opérations de chirurgie, telles que le trépan, la castration, les brûlures &c.

Il s'en faut beaucoup que les remèdes violens réussissent toujours, il arrive très souvent qu'ils occasionnent des accidens graves et augmentent la maladie qu'on a

dessein de guerir par eux. Les moyens chirurgicaux ne sont pas moins indifferens par eux mêmes, ils peuvent être mortels. les avantages qu'ils procurent ne sont que par la suppuration qui résulte de la division des parties, que ces operations ont en quelques faibles succès qu'on s'en étoit proposé. Mais les exutoires et les cautères sont indiqués dans tous les cas d'épilepsie (g)

(g) les anciens les regardoient cependant comme la derniere ressource contre cette maladie; et ils la réputoient incurable quand les cautères avoient été inutiles. ils en appliquoient deux à l'occiput et un troisième vis a vis de l'articulation de la premiere vertebre avec la tête. V. Celse, l. 3. c. XXIII.

un maçon, agé de 50 ans, du village de Brevans pres de Dole, eut en 1778, une attaque d'épilepsie, suivie de plusieurs autres, à quelques jours d'intervalle. Cet homme attribuoit ce mal à une suppression de transpiration, causée par un grand froid qu'il avoit souffert dans une carriere, au milieu de l'hiver. Après chaque accès il lui restoit une douleur sourde, mais forte, qui occupoit toute la partie postérieure de la tête. les remedes generaux, les diaphorétiques, les toniques, la valériane, n'apporterent à son mal qu'un médiocre soulagement, en éloignant un peu les accès. je lui proposai un très large vésicatoire, qui fut appliqué à la nuque et entre les épaules; la suppuration en étoit très abondante lorsqu'il survint un accès dans lequel le malade périt.

(h) à Sept lieues de Sarreguemines où j'ecris, en octobre 1789.

il existe à Bitche, dans la Lorraine allemande, (h) une fille d'un brigadier de maréchaussée, qui après un chagrin cuisant causé par un amour malheureux est devenue épileptique. il y a plus d'un an qu'elle en tombée aussi; elle a eu le visage brulé presque jusqu'aux os, la vue en a été perdue; la poitrine et le bas ventre en ont été

également maltraités, de sorte que presque toute la surface antérieure du corps ne forme qu'un ulcere. Une suppuration excessive coule de toute part, sans que la violence ni la fréquence des accès en ayent en rien diminués. Cette fille est un objet d'horreur pour tous ceux qui ont la curiosité de la voir.

Outre ces grandes révolutions dans le corps, les brûlures, les opérations de chirurgie, ont de dangereux par elles mêmes, elles peuvent devenir funestes relativement, en rendre l'épilepsie mortelle, en portant le trouble et le désordre dans toute la machine.

(i) Celse dit que quelques personnes se sont trouvés guéries pour avoir bu le sang chaud d'un gladiateur. l. 3, c. XXXII.

Culp, en rapporte un exemple mémorable: Un jeune homme que le désespoir de son mal décida à boire du sang humain pour se guérir, (i) le prit d'une main tremblante, le but avec horreur et une violence inexprimable; le mal en augmenta et dans un accès des plus forts il tomba au feu, se brûla la jambe, qui se gangrena bientôt et qu'on fut obligé d'amputer. Un accès terrible le tua le lendemain de l'opération. (K)

(K) Tipot, trait de l'épilepsie pag. 368.

Toutes les observations rapportées ci dessus ne sont pas assez circonstanciées pour qu'on puisse en déduire des conséquences également concluantes, pour ou contre l'usage des cautères, dans le traitement de l'épilepsie; mais en nous bornant aux quelques uns de ces faits offrent de plus évidents nous croyons pouvoir conclure qu'ils seront avantageux toutes les fois que la suppression d'un ou de plusieurs ulcères habituels paroîtra en être la cause. Il ne suffit pas de rétablir l'écoulement des ulcères, il faut que la suppuration soit

beaucoup plus abondante qu'elle n'étoit auparavant ; cette règle émane de l'observation de la femme Serron, chez laquelle le rétablissement de deux règles, qui supprimoient beaucoup ne fut pas suffisant pour suspendre les accès.

Ils seront avantageux toutes les fois qu'une humeur ambulante, se portera tantôt ici, tantôt là, et semblera influer sur la gravité ou sur le retour des accès. Toutes les fois que l'épilepsie semblera avoir été reçue avec une autre maladie, comme dans l'observation lue à l'académie Royale de chirurgie, par en 1778, par M. Pipelet l'aîné. Une jeune fille de six ans, qui jouissoit à tous égards d'une santé parfaite gagna la petite vérole, pour avoir séjourné dans la chambre d'une demoiselle épileptique, qui avoit aussi cette maladie. Des attaques convulsives furent très fréquentes et très vives jusqu'au tems de la suppuration de la petite vérole, elles reparurent pendant sa durée, et revinrent avec un caractère épileptique après l'incrustation. Un exutoire à la jambe, et les remèdes convenables à la cure de l'épilepsie rendirent bientôt peu à peu les accès moins vifs et moins fréquents, et au bout d'un mois il n'en fut plus question. (1)

Cette observation de M. Pipelet ajoute aux soupçons que l'épilepsie peut quelquefois être contagieuse, soupçons qui nous semblent fondés, d'après les quatre observations que nous avons rapportées plus haut.

Il est avéré que dans beaucoup de cas les exutoires, s'ils n'interceptent pas entièrement les accès d'épilepsie, ils les éloignent du moins considérablement et les affoiblissent. C'est

(1) Journal de l'acad. Royale de chirurgie. an. 1778, par M. Louis.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

donne une repoussée déjà très grande que d'avoir un moyen d'éloigner les aires, et il est possible que dans les intervalles les nerfs reprennent de leur intégrité en perdant enfin leur malheureuse aptitude. M. de Wan-Swieten a dit à ce sujet, que comme les traces des idées qui ne sont point rappellées de tems en tems s'effacent entièrement, de même si les mouvemens épileptiques sont rares la disposition à les renouveller se détruit. Mais tous les cas où l'on pourroit attendre cet effet du cautère ne sont pas connus encore. L'observation seul peut apprendre à en faire le discernement; il n'y a qu'une Société littéraire spécialement occupée des progrès de l'art de guérir qui puisse rassembler des faits en assez grand nombre, pour que de leur réunion il résulte des règles qui applanissent toutes les difficultés. heureux si ce mémoire peut contribuer à augmenter le dépôt de ces faits, et si l'académie le juge digne de marcher à la suite de ceux de MM. Andouillé, Ruffel, Mordenaye, Pipelet &c. &c.

Thomassin, correspondant de l'académie, et de celles des Sciences, belles lettres et arts de Besançon, et de Dijon, chirurgien major du 1er. Régiment de Dragons à cheval.

De Sarreguemines le 19 8bre 1787.